

Compte-rendu de conseil d'école n° 1

Participants :

Cycle	Représentants des parents d'élèves :	
	Mme DARCY	Mme RABIER
	Mme MATIGNON	Mme GEMPIN
	Mme JEAN	Mme DELUC FORTIN
	Mme DELESTRE	Mme RICORDEL
	M. BOULAY	
	Municipalité :	
	M. MICHAUD	Mme GOURMELEN
	M. KIEFFER	Mme AUGER
	DDEN	
	Enseignants	
	Mme CARDON	Mme PARELLE
	Mme COLLEE	Mme GUILLEMIN
	Mme LECLERC-KEROULLE	Mme BRIAIS
	Mme HILLION-TABUTEAU	Mme PARIS
	Mme SOULAS	Mme VEQUAUD
	M. MATHIEU	
	Equipe de circonscription	
	Autre(s)	
	Excusé(e)(s)	
	Mme ALBERT (IEN)	Mme BOUVET (ALSH)
	M. LEMOIGNE (Enseignant-RASED)	Mme LONGEIN (APE)

L'ordre du jour :

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves
Composition et attributions du conseil d'école – Modalités de délibération
Règlement intérieur de l'école (vote du nouveau règlement)
Ecole (Effectifs - Cfmi-Formation continue des enseignants - Projet d'école -Evaluations CP-CE1- Evaluations de rentrée)
Sécurité (incendie et PPMS -Covid 19)
Coopératives
Projets - Sorties envisagées
Travaux réalisés et travaux à réaliser
Etudes (APE)
Actions envisagées (APE)

Relevé des points essentiels et des conclusions de la réunion :

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2022. Comme signifié dans le règlement intérieur 2021/2022, elles se sont déroulées uniquement par correspondance. Sur 366 inscrits, il y a eu 246 votants soit une participation de 67,21 % (participation stable, participation de 69,91 % l'année précédente). Il y a eu 226 votes pour l'APE et 20 votes blancs ou nuls. Les 9 sièges ont été attribués à l'APE.

2. Composition et attributions du conseil d'école – Modalités de délibération

La composition du conseil et les attributions ont été rappelées ainsi que la répartition des voix :

- Mairie : 2 voix ;
- Enseignants : 1 voix par classe ;
- Parents : 1 voix par titulaire ;
- IEN : 1 voix.

Les membres du conseil s'intéressent au fonctionnement de l'école et non à la pédagogie de l'équipe enseignante. Ils ont adopté que les votes se feront à mains levées, et qu'un secrétaire de séance sera désigné à chaque conseil d'école.

3. Règlement intérieur de l'école (vote du nouveau règlement)

Quelques modifications ont été apportées (temps de récréation, jours de décharge ...).

Elles ont été adoptées à l'unanimité.

4. Ecole (organisation pédagogique, CFMI, projet d'école, évaluations CP-CE1)

- **Effectifs** : Il y a 213 élèves pour 9 classes, soit en moyenne 24 élèves par classe.
- **Service Civique** : La fiche mission rédigée conjointement avec l'école maternelle du Moulin n'a pas, à ce jour, abouti à un poste d'emploi civique.
- **CFMI (Centre de Formation de Musicien Intervenant)** : L'école ne bénéficie pas cette année d'un intervenant musicien du CFMI.
- **Formation continue des enseignants** : L'équipe pédagogique poursuivra une formation sur le climat scolaire au cycle 2 et fera une formation en lecture au cycle 3.
- **Projet d'école** : Le projet d'école, valable de 2018 à 2022, s'articule autour de 3 axes :
 - Axe 1 : Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves ;
 - Axe 2 : Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite ;
 - Axe 3 : Engager une dynamique territoriale renouvelée, soutenir les territoires les plus fragiles.

Pour chaque axe, l'équipe enseignante s'est fixée des objectifs généraux spécifiques au profil de l'école :

- Axe 1 : 2 objectifs généraux :
 - Objectif 1 : Adapter les pratiques pédagogiques aux besoins des élèves ;
 - Objectif 2 : Renforcer l'accompagnement et la formation des enseignants.
- Axe 2 : 2 objectifs généraux :
 - Objectif 1 Travailler autour de la justice scolaire ;
 - Objectif 2 : Prévenir le harcèlement et les violences.
- Axe 3 : 1 objectif général :
 - Objectif : Permettre aux écoles d'être le lieu de vie des territoires.

- **Evaluations CP/CE1** : Les enseignantes de CP et CE1 ont fait passer à leurs élèves des évaluations de français et de mathématiques fin septembre (Evaluation Repère). Les enseignantes les ont saisies par l'intermédiaire de l'application nationale dédiée. La correction est automatisée. Elles ont reçu en retour le profil de chaque élève et le profil de leur classe pour créer des groupes de besoin. Les parents ont été informés par l'enseignant des résultats de leur enfant.

En janvier, les enfants de CP seront de nouveau évalués (Evaluation Point Etape).

- **Evaluations de rentrée (internes à l'école)** : Les résultats obtenus révèlent que les compétences attendues ne sont pas suffisamment atteintes. Un échange a été mené par l'équipe enseignante sur les possibles causes de ces résultats : pratiques pédagogiques, gestions des écrans, sommeil, dynamique de co-

éducation...

L'APE a proposé d'organiser des soirées à thèmes notamment sur la gestion des écrans.

5. Sécurité (incendie - PPMS - Covid 19)

Au cours de l'année scolaire, des exercices Incendie et des exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) doivent être réalisés.

Le jeudi 8 septembre a eu lieu le premier exercice incendie qui s'est bien déroulé.

L'école doit réaliser 2 exercices PPMS (1 risque majeur + 1 attentat).

L'organisation d'un de ces exercices est à la charge de la Mairie. Monsieur Le Maire propose de réaliser un exercice PPMS pendant l'heure de restauration. Cet exercice posera le problème du décompte des enfants qui mangent à la cantine.

Le directeur de l'école va se renseigner si cet exercice lors de la pause méridienne compte dans le nombre d'exercices PPMS que doit réaliser l'école.

Depuis la rentrée, les écoles élémentaires d'Indre-et-Loire sont passées au niveau 1 du protocole sanitaire de l'Education Nationale :

- Plus de masque en intérieur et extérieur pour les élèves ;
- Zonage de la cour enlevé ;
- Plus de récréation séparée, juste un léger décalage à cause du lavage des mains qui.

Toutefois il est important de rester vigilant aux symptômes éventuels qui pourraient apparaître chez votre enfant.

Seulement 2 cas ont été déclarés au sein de l'école depuis septembre.

6. Coopérative

Il existe une coopérative d'école et des coopératives de classe. Chaque année, un bilan comptable est effectué. La coopérative d'école permet de faire des achats pour l'ensemble de l'école (matériel audio, jeux de société, ...). Le solde s'élève à 985 euros pour ce début d'année scolaire. Chaque classe a sa propre coopérative dont le mandataire est l'enseignant(e) (sauf la neuvième classe). Celle-ci est alimentée par une partie de la subvention mairie qui est versée sur la coopérative de l'école et les actions menées tout au long de l'année, les dons de l'APE. Elle permet de mener à bien des projets spécifiques à la classe.

7. Projets de classes

- Classes de Mmes Parelle / Briais et de M. Mathieu : dessins aux soldats (Solidarité Défense).
- Ecole et cinéma : Les classes de Mmes Cardon, Parelle, Guillemain / Leclerc-Keroullé / Collée, Paris sont inscrites. Les élèves iront voir 3 projections.
- 23 septembre : Journée « cohésion » à la Championnière pour l'ensemble des classes.
- 21 octobre : Découverte de la musique classique avec la violoniste Marianne Piketty pour les classes de Mmes Briais, Hillion-Tabuteau, Paris, Soulas et de M. Mathieu.
- Ventes de Chocolats : Le retour des commandes est prévu le 10 décembre.
- L'école est inscrite au programme pHaRe relatif à la lutte contre le harcèlement. Une sensibilisation sera proposée aux élèves le 10 novembre..
- 11 novembre : Des élèves des classes de CM1/CM2 A & B, de CM2 vont participer à la cérémonie du 11 novembre.
- Réalisation de cartes de Noël pour les personnes âgées de Veigné.
- Janvier : Collecte pour les restos du cœur.
- Décembre/janvier : Action pour le Téléthon.
- 10 février : Journée carnaval à l'école.
- Journée citoyenne. Le but de cette journée est de réunir tous les partenaires de l'école (ALSH, municipalité, APE, parents) autour d'un thème (thème non défini à ce jour).
- Classe découverte du 5 au 7 juin (3 jours / 2 nuits) : Classes de Mme Briais, Mme Hillion-Tabuteau et M. Mathieu.
- Spectacle ou sortie de fin d'année offert par l'APE (projet à définir).

8. Travaux réalisés et à réaliser

Travaux à réaliser : Peinture de l'étage.

L'équipe pédagogique remercie l'équipe d'entretien pour leur investissement malgré leur sous-effectif.

9. Projets de l'association des parents d'élèves (APE du Bourg)

Projets :

- Projet « Photos de Classe » : en cours.
- Projet « Galette des rois » : les mots seront donnés avant les vacances de Noël.
- Projet vente de madeleines Bijou en mai/juin.

L'APE souhaite réaliser des réunions thématiques (écran / harcèlement / coéducation / estime de soi / sommeil).

L'APE et l'équipe pédagogique de l'école souhaitent également mettre en place des études dirigées (études encadrées par des enseignants volontaires et non par des animateurs). Des réunions vont être réalisées afin de construire ce projet et le présenter à la mairie.

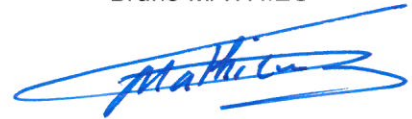
Date des prochains conseils d'école : 6 mars et 19 juin.

Fait à Veigné, le 07/11/21

Le Secrétaire de séance :
Delphine DELESTRE



Le Président du Conseil d'École :
Bruno MATHIEU



ECOLE ÉLÉMENTAIRE
DES VARENNES
RUE PRINCIPALE
37250 VEIGNE
02 47 26 22 44